

Démarche : Demande d'enregistrement pour l'autorisation à délivrer la formation "Hygiène alimentaire en établissement de restauration commerciale" en région Provence Alpes Côte d'Azur [campagne novembre]

Organisme : SRFD PACA

## Identité du demandeur

Email

Etablissement  
SIRET

Dénomination

Forme juridique

## Formulaire

Si <u>votre centre de formation a son siège social en PACA</u>, cette démarche permet de demander un enregistrement en tant que dispensateur de la formation "hygiène alimentaire" en restauration commerciale.

### **RAPPELS PRÉALABLES IMPORTANTS**

**<strong>Pour utiliser cette démarche, vous devez répondre aux critères suivants :</strong>**

- avoir un <u>siège social en Provence Alpes Côte d'Azur,</u>
- <u>détenir un certificat</u> attestant de la conformité de leurs prestations au référentiel national sur la <u>qualité</u> des actions concourant au développement des compétences en application de l'article L. 6316-1 du code du travail,
- <u>détenir un numéro de SIRET</u>,&br/>
- <u>détenir un numéro d'enregistrement à la DREETS</u> en tant qu'organisme de formation.

### **CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE ET CONDITIONS D'ENREGISTREMENT**

- Vous pouvez commencer cette démarche, l'enregistrer et y revenir à tout moment avant son envoi définitif à l'administration.
- Le dossier doit impérativement être <strong><u>déposé avant le 30 novembre 2025 à minuit.</u></strong>
- <strong>Tous les champs ou dépôts de pièces sont obligatoires</strong>.
- <i><strong>Pour être enregistré</strong> par notre service, <i><strong>vous devez respecter les critères fixés à l'article D. 233-12 du code rural et de la pêche maritime.</strong></i>
- Le <em>décret</em> est téléchargeable ci-dessous

## Pièces administratives du dossier de demande

### 1.1 Certification qualité

Demande d'enregistrement pour l'autorisation à délivrer la formation "Hygiène alimentaire en ét  
Le certificat atteste de la conformité de vos prestations au référentiel national sur la  
qualité des actions concourant au développement des compétences en application de  
l'article L. 6316-1 du code du travail.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

déposer ci-dessous votre certificat QUALIOPI ou équivalent en cours de validité

**1.2 Demande d'autorisation (selon modèle fourni)**

**Le modèle est en téléchargement ci-dessous, il est à compléter et redéposer.**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

déposer ci-dessous votre demande d'autorisation complétée.

**1.3 Lettre d'engagement (selon modèle fourni)**

**Le modèle est en téléchargement ci-dessous, il est à compléter et redéposer.**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

déposer ci-dessous votre lettre d'engagement complétée.

**1.4 Déclaration en tant qu'organisme de formation à la DREETS**

Vous devez déposer le document fourni par la DREETS (son intitulé comprend le terme "récépissé") qui indique votre numéro d'enregistrement en tant qu'organisme de formation en PACA.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

déposer ci-dessous la notification d'enregistrement (récépissé avec avis favorable) en tant qu'organisme de formation par la DREETS

**1.5 Noms et qualités des formateurs**

Vous devez déposer, pour chacun de vos formateurs, un CV détaillé.

**ATTENTION chaque fichier déposé devra comporter, a minima, dans son titre la dénomination de l'entreprise et les nom et prénom du formateur.**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

déposer ci-dessous, un par un, les CV de vos formateurs

Vous devez déposer autant de CV que de formateurs prévus pour dispenser la formation.

ATTENTION chaque fichier déposé devra comporter, a minima, dans son titre la dénomination de l'entreprise et les nom et prénom du formateur.

## Pièces pédagogiques du dossier de demande

**2.1 Scénario pédagogique de la formation (selon modèle fourni)**

Ce document doit détailler les contenus de formation, les méthodes pédagogiques et les moyens matériels mis en œuvre ainsi que les jalons de fin de séquence le cas échéant. La durée de chaque séquence y figure. Chaque séquence ne peut excéder deux heures. Il sera fait mention explicitement des périodes réalisées en présence des stagiaires et consacrées aux mises en situation avec manipulation de matériel.

**Le modèle est en téléchargement ci-dessous, il est à compléter et redéposer.**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Demande d'enregistrement pour l'autorisation à délivrer la formation "Hygiène alimentaire en ét

## **2.2 Supports de formation**

Vous devez déposer ci-dessous le ou les supports utilisés avec les stagiaires au cours de la formation.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

déposer ci-dessous tous les supports de formation utilisés.

## **2.3 Livret de formation remis au stagiaire**

Vous devez déposer ci-dessous le ou les livrets que vous avez élaborés et qui sont remis aux stagiaires de la formation.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

déposer ci-dessous le ou les livrets remis aux stagiaires de la formation.